École Maternelle Maurice Mazué
Compte rendu du Conseil d'école du jeudi 5 novembre 2026

Le conseil d'école s'est tenu le jeudi 5 novembre à 17h30

Sont présents:
-représentant la mairie: Madame Béatrice SIMON, adjointe à l'action culturelle et à l'éducation populaire et Madame Bérangère VIELIX, responsable du pôle éducation à la ville de Longvic
- les représentants de parents d'élèves: Mesdames Amandine ASPERT, Khaoula BELHIHI, Mélanie CARDOT, Alissone GRONDIN, Marine LE ROUX, Marion THOMAS.
- Enseignants:Mesdames Valérie BAGOU, Béatrice BULLE, Adeline SEBELON, Cécile VINCENT(directrice) et Monsieur Robin HOUILLON.
Excusés:
- Madame VAUTRAIN, IEN
- Monsieur GONCALVES, adjoint aux finances et aux affaires scolaires,
- Kaoutar Ahdala, maman d'élève,
- Graziella BIBOULET, PE

Présentation des enseignants, des élus et rappel des fonctions du Conseil d'école

Pour ouvrir ce premier conseil d'école de l'année 2026-2027, un mot de bienvenue est adressé aux nouveaux participants et un tour de table est effectué.

Cette année, l'équipe enseignante accueille un nouveau collègue, Robin HOUILLON.

La directrice d'école rappelle ensuite la composition et les fonctions du conseil d'école.

Le conseil d'école est composé du conseil des maîtres, du Maire ou de ses représentants en charge des affaires scolaires et des représentants des parents d'élèves.

Pour rappel, le rôle des représentants des parents d'élèves est de faciliter les relations entre les parents d'élèves et les personnels. Ils peuvent intervenir auprès de la directrice d'école pour évoquer un problème particulier ou pour assurer une médiation à la demande d'un ou des parents concernés.

Le conseil d'école est consulté et donne son avis sur le fonctionnement de l'école et vote le règlement intérieur de l'école. Le conseil d'école s'exprime sur:

-l'utilisation des moyens alloués à l'école,
-les conditions d'intégration des enfants en situation de handicap,
-les activités périscolaires,
-la restauration scolaire,
-l'hygiène scolaire,
-la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire,
-le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République,
-les rythmes scolaires (la dérogation à la semaine de 5 jours en faveur des 4 jours doit être votée cette année)

Une personne dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour peut être invitée par le président du conseil d'école. L'ordre du jour peut aussi se voir complété sur demande auprès du directeur. Enfin, le conseil d'école se réunit au moins une fois par trimestre.

Résultat des élections

184 parents étaient inscrits sur les listes électorales. Il y a eu 124 votants -au lieu de 117 votants l'année dernière). 32 bulletins étaient blancs ou nuls, ce qui porte le taux de participation à 67,4 % (65,7% en 2025).

Le conseil d'école félicite les parents pour leur élection. Les nouveaux représentants des parents d'élèves au conseil d'école sont dans l'ordre de la liste, Madame Amandine ASPERT (maman de Mahina MS), , Madame Kaoutar AHDALA AIT SAID (maman de Esma PS), Madame Khaoula BELHIHI (maman de Aliya GS), Madame Mélanie CARDOT (maman de Loan MS), Madame Alissone GRONDIN (maman de Shelly-anne, GS), , Madame Marine LE ROUX (maman de Yuna MS et Lilwenn PS) et Madame Marion THOMAS (maman de Noa MS).

Le vote électronique a été utilisé dans d'autres écoles de Longvic et semble s'être bien déroulé. Le conseil décide donc à l'unanimité le vote électronique pour l'année scolaire 2026-2027, si cela est réalisable.

Point sur les effectifs

L'école compte, comme élèves inscrits en classe au moment où est rédigé ce compte rendu, 115 élèves. Les élèves sont répartis de la façon suivante:

Classe des TPS Madame BULLE	*Classe de PS Madame VINCENT*		*Classe de PS-MS Madame SEBELON*		*Classe de MS6GS Monsieur HOUILLON*		*Classe de GS Madame BAGOU*
TPS	**PS**	**MS**	**PS**	**MS**	**MS**	**GS**	**GS**
15	19	8	11	14	7	17	23
15	27		25		24		23
114 élèves dont 15 TPS 30 PS 29 MS 40 GS							

Les effectifs de l'école ont été communiqués à Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale. Depuis quelques années, les inscriptions ont été avancées en mars pour permettre une meilleure estimation du nombre des futurs élèves.

Présentation de l'organisation pédagogique de l'école et projets

L'école primaire s'organise en trois cycles. L'école maternelle est celle du premier cycle, dit des «apprentissages premiers». Le contenu de ces apprentissages est regroupé dans les programmes de l'Éducation Nationale consultables sur internet sur le site Eduscol notamment.

L'école est le plus souvent organisée en petite, moyenne et grande section en fonction de l'âge de l'enfant. Une classe peut comporter plusieurs niveaux,ce qui est le cas de 3 des 5 classes de l'école.

Les enseignements sont organisés en 6 domaines:

- ***Le développement et la structuration du langage oral et écrit***
- ***Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités physiques***
- ***Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques***
- ***L'acquisition des premiers outils mathématiques***
- ***Se repérer dans le temps et l'espace***
- ***Découvrir le monde du vivant (dont programme EVAR), de la matière et des objets***

A noter que les Grandes Sections bénéficient d'un **temps de décloisonnement:** pendant le temps de repos des PS-MS, les enseignants se partagent le groupe de GS pour travailler avec eux en **petits groupes pendant trois quarts d'heure**. Les enseignements sont centrés sur la langue orale à travers différentes thématiques en début d'année puis écrite et orale (la phonologie, l'oser écrire) et numération en cours d'année.

L'organisation pédagogique de l'école se définit au sein de différentes instances: le **conseil des maîtres** (il est composé du directeur et des enseignants affectés à l'école et traite de toutes les questions de la vie de l'école, de l'organisation pédagogique à l'achat de matériels), le **conseil de cycle** (il permet de faire le point sur la progression des élèves et d'élaborer le projet pédagogique du cycle) et le **conseil d'école**.

Différentes personnes interviennent auprès des enfants dans l'école: les **ATSEM** (Agent Territorial spécialisé des Écoles Maternelles) qui travaillent avec les enseignants dans les classes (Anne/ Marie-Laure, Christine, Pauline et Séverine), les **animateurs du temps périscolaire** le matin, le midi et en fin d'après-midi (Mélanie, Nathanaëlle,Fadoua, Sylvia et Seham) mais aussi parfois les enseignants spécialisés du **RASED** (maître E et psychologue scolaire), la médecine scolaire ou la Protection Maternelle Infantile (**PMI**) et les **AESH** (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap).
L'inclusion est une réalité au sein des écoles; nous gardons dans l'équipe cette année nos **AESH de l'année précédente**, Fadoua BOUCHAABA et Lorie VEREZ, elles accompagnent quatre des 6 enfants en situation de handicap en Grande Section .

La ville de Longvic pilote aussi un Programme de Réussite Éducative (PRE). Ce programme permet d'apporter un soutien dans différents domaines (scolaire, culturel, langagier encore psychologique) à certains enfants. Ces ateliers ont lieu le mercredi matin sous la responsabilité de Noémie NEVADO.

Cette année, beaucoup d'enfants accueillis en Petite Section ont acquis la propreté sur le temps de réveil dès la rentrée; ce qui permet un accueil des Petits plus confortable, malgré les gros effectifs de Petite Section.
A NOTER que les enfants qui ne sont pas propres ne sont pas accueillis par le service périscolaire (garderie). Comme depuis quelques années déjà, l'équipe de l'école constate que l'éducation aux interdits et à la frustration est en grande partie confiée aux enseignants.

Programme pHARe

Programme ministériel de lutte contre le harcèlement:
(violence, répétitivité, isolement de la victime)



Le harcèlement ne débute pas au collège et à l'adolescence.

- 11,7 % des élèves d'école seraient touchés (1 million de victimes).

En 2013, les violences le plus souvent citées par les élèves de collège sont :
insultes, vol de fournitures, surnoms méchants, violences physiques,
mises à l'écart et agressions sexuelles.

- Aujourd'hui, on note la montée du Cyber harcèlement à l'école, il apparaît parfois dès le CE2.

Sur l'école,les enseignantes ont été formées pour conduire des entretiens de Méthode de Préoccupation Partagée
Un protocole a été élaboré en équipe qui permettra d'intervenir dès suspicion de harcèlement .
Un paragraphe concernant le harcèlement scolaire a été ajouté dans le règlement intérieur de l'école à la rentrée 2023.

Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été communiqué en amont aux membres du conseil d'école.
Le conseil ajoute un article concernant la *possibilité de changer un enfant d'école dans le cas de risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un membre de la communauté éducative, ou d'un comportement qui compromet gravement le déroulement des activités d'enseignement ou le fonctionnement normal de l'école* .
Le règlement est alors porté au vote et est adopté à l'unanimité.
Il sera consultable prochainement sur le site de l'école (https://mat-longvic-mazue-21.ec.ac-dijon.fr), envoyé par mail et affiché sur le tableau d'affichage. Enfin, un mot dans les cahiers de liaison permettra aux parents un rappel de l'adresse du site où se trouve le règlement intérieur de l'école.La signature de ce mot permettra aux familles d'acter leur adoption du règlement.

Vote pour la reconduction des rythmes scolaires

Après présentation de la loi et de la dérogation aux rythmes scolaires, le conseil d'École se prononce à l'unanimité pour garder la semaine de 4 jours déjà existante dans l'école.

Projet et évaluation d'école

PROJET D'ECOLE

Les 3 axes du projet d'école sont

- **Favoriser la maîtrise des fondamentaux** : créer un référentiel lexical (travaillé lors des temps de décloisonnement) et améliorer la compréhension des textes sans support
Trop souvent l'équipe se trouve en difficulté car beaucoup d'enfants n'ont pas le français comme langue maternelle.

- **Développer** les conditions pour que l'**école** soit dans les faits et dans l'imaginaire un **lieu de bien-être et d'apprentissage :**
--) travail sur la verbalisation autour des émotions et des 5 Sens: l'école renouvelle son projet cette année un partenariat avec Mesdames AUBIN et DUTARTRE pour que tous les enfants de l'école bénéficient de 3 séances SNOEZELEN. Madame Bagou précise que lors de ses séances, beaucoup de parents ont accompagnés leurs enfants et participé aux échanges avec madame Aubin (action de co-parentalité).

--) encourager l'autonomie, favoriser le lien avec autres structures: crèche (liaison CRÈCHE PS en juin), école élémentaire (chorale, spectacle...); amélioration des cours de récréation .

-**Construire une école inclusive**:Améliorer la prise en charge des élèves allophones.
Assurer la continuité pédagogique des parcours : mieux communiquer.
Être formé aux publics que l'école reçoit (livret d'accueil)

EVALUATION D'ECOLE

Cette année, notre groupe scolaire (maternelle et élémentaire) va être évalué. A cet effet tous les partenaires de l'école sont sollicités pour répondre à des questionnaires et participer à des réunions et des entretiens, afin de rendre compte du fonctionnement global du groupe scolaire à un instant précis.

4 grands domaines seront analysés :
- Les apprentissages et les parcours des élèves
- le bien-être et le climat scolaire
- la vie de l'école et son organisation
- l'environnement institutionnel et partenarial.

Cette évaluation sera réalisée en 2 phases :

-**auto- évaluation** : l'équipe pédagogique et les partenaires dressent un premier bilan partagé de l'école en répondant à un questionnaire (du 7 au 18 décembre) ; qui sera utilisé lors des réunions des mardi 12 et jeudi 14 janvier de 17h30 à 19h30. A l'issue de ces réunion, un rapport d'auto-évaluation sera rédigé.

- **évaluation externe** par une équipe de 3 personnes les 15 et 16 mars 2027. A cette occasion, ces personnes mèneront des entretiens avec des membres et des partenaires de l'école.

La restitution sera proposée en conseil d'école. **Les conclusions de l'évaluation permettront d'élaborer le futur projet d'école.**

Projets de l'école réalisés ou à venir :
sorties médiathèque, spectacle du 8 décembre 2026, action MT Dents 8 octobre et 3 novembre, pas de SESA alimentation cette année, Snoezelen (dès septembre pour les GS et MS/GS), 13 novembre : projet rencontre avec l'auteure /Illustratrice Laure Monloubou (classe de M HOUILLON) spectacles de danse 5 et 6 avril 2026, projet piscine (18 mai- 5 juin 2027) ; MBA

Hygiène et sécurité au sein de l'école

Sécurité

*Le jeudi 24 septembre a eu lieu le **premier exercice incendie de l'année**.
Au son de l'alarme incendie les enfants se sont regroupés autour de leur enseignante pour gagner un point de rendez-vous dans la cour. L'exercice s'est déroulé très rapidement et dans le calme ; il manque toujours une clé pour réenclencher alarme côté porte d'entrée.

*Jeudi 15 octobre, le matin, s'est déroulé un **exercice PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) «attentat-intrusion». La directrice rappelle que cet exercice est une obligation légale et qu'il doit être réalisé en première période de l'année, et avec toutes les classes, ce qui explique notre besoin de le réaliser ce jour-là (et en matinée).
*** On rappelle que , pour la sécurité de tous, les parents doivent IMPÉRATIVEMENT FERMER LES PORTES de l'école (c'est également un problème de chauffage) mais surtout LA GRILLE qui reste encore trop souvent grande ouverte. Le message doit être passé aux parents pour qu'il prenne enfin conscience de cette nécessité.**

Hygiène

La place d'un enfant malade n'est pas à l'école. Nous conseillons à toutes les familles de prévoir une large liste de personnes autorisées à venir récupérer leur enfant. Nous rappelons que l'école ne peut donner de médicaments, sauf en cas de maladie chronique d'un enfant (asthme, allergie, épilepsie etc.). Les parents doivent alors informer l'école pour qu'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) soit établi. Le PAI est un protocole permettant d'apporter les soins nécessaires à l'enfant. Son renouvellement est obligatoire tous les ans. Cette année, l'école compte 14 PAI pour 115 enfants.

- L'école réitère cette année un projet de SESA (Service Sanitaire) : 6 étudiants de l'institut de formation en Soins Infirmiers sont intervenus le jeudi 9 octobre auprès des classes de MS/GS pour un travail sur l'alimentation. Il reviendront mener leur activité dans le courant du mois d'avril.

Bilan comptable de la coopérative scolaire

La mandataire de la coopérative scolaire est Mme SEBELON.

Elle prend donc la parole: Le montant de la coop au 1er septembre était de 8282 euros. Cette somme est alimentée par les dons des parents en début d'année et de leurs achats à travers les différentes actions menées par l'école: vente de photographies (771 €), recette de la kermesse (551 €). L'école tient à remercier tout particulièrement les parents qui ont participé à l'élaboration de cette kermesse (encadrement, recherche de lots, participation financière).

Pour information, la mairie verse chaque année une somme à la coopérative scolaire pour aider l'école à financer divers achats (sorties, bibliothèques, arbre de noël et besoins libres). Cette somme est fonction du nombre d'enfants dans l'école. Un appel à la coopérative scolaire sera fait dans les cahiers de liaison à la rentrée de novembre.

Questions diverses

Bâches de bac à sable: elle a été micro-perforée par nos soins et le problème de stagnation de l'eau est réduit.

Le **chauffage**: il est remis en fonction depuis une semaine et rien n'est à signaler
Les **étagères** : nous sollicitons à nouveau les services techniques pour budgétiser et évaluer les problèmes de sécurité inhérents au projet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.